

DOSSIER D'INSCRIPTION

- Formation CONTINUE - P.S.E 1 2022/2023
- Formation CONTINUE - P.S.E 2 2022/2023

Comment dois-je procéder pour remplir mon dossier ? Que se passe-t-il ensuite ?

- Je lis jusqu'au bout cette première page ;
- Je n'imprime pas cette page : 1 ;
- Je renseigne et complète le dossier « inscription » et ses annexes ;
- Je vérifie que j'ai bien coché toutes les cases de la « feuille d'inscription. (Page 2) ;
- J'envoie le dossier **Complet** et ses pièces jointes en courrier simple à l'adresse indiquée ci-dessous ;
- Je reçois un accusé réception de mon envoi ; (par mail ou SMS)
- Mon dossier est enregistré (*La session est fixée réglementairement à 8 participants par formateur et la validation des inscriptions s'effectue dans l'ordre d'arrivée des dossiers **complets***)
- Je reçois une convocation 1 semaine avant la session de formation ;
- Je participe à la formation et à l'évaluation ;
- Je procède à la récupération de mon attestation de participation à la formation continue.
- **Pièces à joindre obligatoirement à votre dossier d'inscription**

- Une photocopie du **certificat de compétences « premiers secours en équipe de niveau x » ou son équivalent**, assortie d'une copie de la **dernière attestation de formation continue annuelle** (**Même si vous avez été formé(e)s auparavant par l'UDPS 83, vous devrez fournir à nouveau ces documents**)
- Le chèque de règlement des frais pédagogiques

Règlement des frais pédagogiques

- Pour un financement personnel : établir un chèque de 70€ à l'ordre de « **UDPS 83** ».
- Pour une prise en charge par l'employeur : faire renseigner un bon de prise en charge financière par l'employeur et établir un chèque **de caution** de 100€ à l'ordre de « **UDPS 83** »

Toute(s) de demande(s) de devis ou facture doit(vent) être sollicitée(s) en amont de la formation.

Adresse et coordonnées de l'organisme de formation

UDPS 83 – 4 Impasse des Eucalyptus – 13600 La Ciotat

formation@udps83.com Contacts : Marc FREZE – 06.49.95.00.21

Pièces à présenter le 1er jour de la formation :

- une **pièce d'identité en cours de validité**
- Votre convocation

RAPPEL : Les titulaires d'un des titres suivants obtenus avant 2002 doivent justifier de leur équivalence PSE1 ou PSE2 par la présentation d'une attestation de formation à l'utilisation d'un défibrillateur semi-automatique (AFUDSA)

Titres concernés et équivalences :

BNS + RANIMATION = PSE2

- CFAPSE = PSE2

- AFCPSAM = PSE1

Contact : Marc FREZE
Tél : 06.49.95.00.21
Courriel : formation@udps83.com

Cadre réservé : Dossier déposé le

DOSSIER D'INSCRIPTION

- FORMATION CONTINUE PSE1.
OU
 FORMATION CONTINUE PSE2 (1)

(Photo identité à agraffer)

Identification du candidat (*rubrique à remplir en lettres capitales*)

Nom d'usagePrénom :

Nom de naissance :

Date et lieu de naissance : le à :Dep.....Nationalité :

Adresse :

CP :Ville :

☎ Portable : [] [] [] [] []

E-mail :

Employeur ou statut individuel :

Pièce(s) à joindre obligatoirement à ce dossier d'inscription

1 chèque pour les frais pédagogiques d'un montant de 70 € à l'ordre de « UDPS 83 »

Ou

1 chèque **de caution** pour les frais pédagogiques d'un montant de 100 € à l'ordre de « UDPS 83 » accompagné de l'attestation de prise en charge par l'organisme financeur signée.

Je souhaite faire partie des secouristes bénévoles de l'UDPS83 et bénéficier de la formation gratuite en échange de mon engagement à participer et d'intervenir dans les dispositifs de prévention de secours.

Je souhaite suivre le stage de formation continue PSE1 : Journée du (1) _____

OU

Je souhaite suivre le stage de formation continue PSE2 : journée du (1) _____

(1) (indiquez la date choisie sur notre calendrier 2020/2021)

(Clôture une semaine avant début de session)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier

A.....Le :/...../ 202__

Signature du candidat :